



BASSIN TEMPORAIRE DE NATATION ET MAITRE-NAGEUR SAUVETEUR

Présentation d'un projet
innovant pour les collectivités
de Côte-d'Or

2024

Un constat chiffré issu de l'enquête nationale annuelle « NOYADES » Et d'une étude sur les équipements aquatiques en Côte-d'Or

La noyade est la **première cause de mortalité** par accident de la vie courante **chez les moins de 25 ans**.

Santé Publique France, 2021

En France



1480

noyades
accidentelles

dont **22%** concernent
des **enfants de moins
de 6 ans**.

En Bourgogne Franche-Comté



19

noyades accidentelles

47%
de décès

Les équipements aquatiques de Côte-d'Or

Etude FFN, 2022



10

piscines annuelles

11

piscines estivales

3 zones prioritaires en équipements aquatiques

pour l'apprentissage de la natation
ont été identifiées :

- 1 Ouest de la Côte-d'Or** : de Semur-en Auxois à Arnay-le-Duc (60 000 habitants)
- 2 Centre Nord de la Côte-d'Or** : de Saint-Seine L'Abbaye à Fontaine-Française (25 000 habitants)
- 3 Est de la Côte-d'Or** : de Pontailler-sur-Saône à Seurre (50 000 habitants)

Un projet innovant en Côte-d'Or : bassin + maître nageur sauveteur

Ce projet d'un **bassin temporaire de natation (mobile sur le département)**, installé au plus près des usagers, apporte une solution au manque de piscines. On constate l'impossibilité, ou des difficultés pour beaucoup d'enfants à accéder à l'apprentissage de la natation, puisqu'il n'y a pas d'équipement à moins de 20 km ou 20 min de trajet de leur école. Ce bassin temporaire, peut être installé, dans les zones rurales et à **proximité immédiate des écoles**.

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de Côte-d'Or a impulsé ce projet en s'entourant notamment de :



la ligue BFC
de natation,
spécialisée
dans les
équipements
aquatiques.



L'APSALC,
spécialisée,
notamment,
dans l'emploi
des éducateurs
sportifs.



Conseil Départemental de
Côte-d'Or et l'AMF21
Impliqués pour faire le lien
avec les collectivités afin de
favoriser le déploiement de
ce projet.



Pour pallier le manque d'équipements aquatiques, **les collectivités** intéressées pourront accueillir et organiser des séances d'apprentissage de la natation pour les plus jeunes, grâce à la **mise à disposition d'un maître nageur-sauveteur**.

Ce projet répond à un **objectif prioritaire** du gouvernement en matière de **prévention des noyades**.

Informations techniques



Description de l'équipement

Bassin tubulaire avec liner triple épaisseur de **10m x 5m pour 1m30 de profondeur** avec **tout son environnement technique** (filtre à sable, pompe de filtration, pompe à chaleur 14Kw, 2 échelles et pédiluves, robot de nettoyage) et **matériel de secourisme** (sac d'oxygénothérapie et trousse de secours).



Besoins techniques sur site

- Dimensions au sol : **12m x 8m** et zone technique : **4m x 10m**, sol dur (béton) sans dénivelé et non abrasif.
- **Espace sécurisé et fermé d'environ 150m²**, avec accès pompiers et accès pour un camion de 20m³.
- Tableau électrique résistant à l'eau avec 4 prises étanches (2 en 31A et 2 en 16A) proche du bassin.
- Arrivée d'eau pour le remplissage (vanne pompier conseillée) et évacuation des eaux usées.
- **Mise à disposition de 2 personnes** pour l'aide au montage et démontage.

Installation intérieure ou extérieure



Hors forfait

- Si pas de vestiaires, douches et sanitaires à proximité du bassin, **prévoir la location de 2 douches et d'un WC** avec arrivée d'eau et évacuation des eaux usées.
- **Option chapiteau** pour couvrir le bassin si besoin en installation extérieure.

Gestion écoresponsable de l'eau



Après utilisation du bassin, l'eau peut être récupérée et réutilisée pour l'arrosage, elle peut être stockée dans une cuve et donnée à un agriculteur. Elle se déchlorure naturellement en 2 jours. Le bassin contient 55 000 Litres.

Publics cibles et activités possibles en lien avec le projet

Prévention des noyades : L'apprentissage commence dès le plus jeune âge avec une adaptation au milieu aquatique.

CYCLES D'APPRENTISSAGE JUSQU'AU SAVOIR-NAGER

AUTRES

BÉBÉ NAGEUR



Découverte ludique



Bébés nageurs
de 6 mois à 3 ans

En partenariat avec
les services enfance
et le
Conseil Départemental



Séance de 30 min

AISANCE AQUATIQUE 4 à 6 ans



Sécuriser et acquérir
les bons réflexes



Enfants
de 4 à 6 ans

Sur temps scolaire
(Classes bleues)
Périscolaire et extrascolaire
(Stages bleus)



8 Séances de 40 min
sur 1 ou 2 semaines

J'APPRENDS A NAGER 6 à 12 ans



Commencer à Savoir Nager
en Sécurité



Enfants
de 6 à 12 ans



10 Séances de 1 heure

12 ans et plus



Initiation et Sport Santé



12 ans et plus

Aquagym
Aqua phobie
Baptême de plongée...



Séances à la carte
de 30 min à 1 heure

Toutes les séances proposées sont encadrées par un Maître-Nageur Sauveteur.
Effectif de 10 baigneurs en moyenne par séance.

Données essentielles liées au projet

50 enfants
par
semaine

1 000€ /
semaine
Bassin +
MNS

Temps de
montage :
1 semaine

100€ pour
l'eau et
l'électricité
par
semaine

6 semaines
minimum
sur un site



Ce projet vous intéresse ?

Contact



Noémie ROBLIN – cheffe de projet
noemie.roblin@ac-dijon.fr
06 25 36 41 71
www.ac-dijon.fr/SDJES21